

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

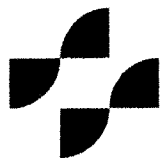
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00781 Numéro SIREN : 830 826 939 Nom ou dénomination : MB FINANCES 3D
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 3805



SECEF

Déposé au greffe du Tribunal de Commerce
sous le N° **2313805**

Metz, le **28/07/23**.....

Le Greffier

MB FINANCES 3D

SARL au capital de 1 101 000 €

Siège social : 11, rue de la Châtaigne, 57280 HAUCONCOURT

RCS Metz 830 826 939

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Nos bureaux : 3 Rue de Turique, 54000 **Nancy** (03 83 98 65 25) | 1 Rue Saint Laurent, 54700 **Pont-A-Mousson** (03 83 81 07 73) |
16 Av. Sébastopol, 57070 **Metz** (03 87 30 24 75) | secef@secef.fr | Retrouvez nous avec toute l'actualité sur www.secef.fr

SECEF | 3 Rue de Turique, 54000 Nancy | SARL au capital de 1.000.000 Euros | SIREN 759 800 451 RCS Nancy | Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Grand Est | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est | Inscrite sur la liste des Experts Judiciaires près la Cour d'Appel de Nancy
Membre du groupement **Absoluce** en France et **INAA** à l'international (International Association of independant Accounting firms)



MB FINANCES 3D

SARL au capital de 1 101 000 €

Siège social : 11, rue de la Châtaigne, 57280 HAUCONCOURT

RCS Metz 830 826 939

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société MB FINANCES 3D,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MB FINANCES 3D relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

h



- Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité, selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables - Immobilisations » de l'annexe. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaires et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation. Ces appréciations n'appellent pas de remarque particulière de notre part, tant au regard de la méthodologie appliquée que du caractère raisonnable des évaluations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

7



individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 14 juin 2023

Le Commissaire aux comptes
SECEF

Olivier DIETSCH

Bilan Actif

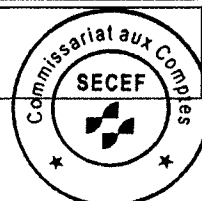
Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 463	1 463		138
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 344 239		2 344 239	1 136 389
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		2 345 702	1 463	2 344 239	1 136 527
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	192		192	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	471 833		471 833	400 373
	Autres créances	85 555		85 555	740 926
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	831		831	31 750
	Charges constatées d'avance				26 183
	TOTAL (III)	558 410		558 410	1 199 232
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 904 112	1 463	2 902 650	2 335 759

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



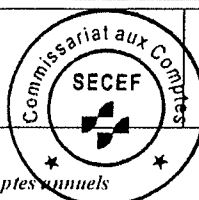
Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 101 000	1 101 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(347 350)	(258 035)
	Résultat de l'exercice	(129 767)	(89 315)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	9 091	7 329
	Total des capitaux propres	632 974	760 979
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	145	627
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 811 015	1 136 867
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 948	8 702
	Dettes fiscales et sociales	153 545	129 906
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	293 022	298 678
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 269 675	1 574 780
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 902 650	2 335 759
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(129 767,11)	(89 314,66)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 269 675	1 574 780
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	145	627
(3)	Dont emprunts participatifs		



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	323 467		323 467	433 846
	Montant net du chiffre d'affaires	323 467		323 467	433 846
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			65 699	11 561
	Autres produits			148	7
	Total des produits d'exploitation (1)			389 314	445 414
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			79 753	52 311
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 340	7 425
	Salaires et traitements			343 801	385 566
	Charges sociales du personnel			155 635	154 424
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			138	293
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			10	5
	Total des charges d'exploitation (2)			585 677	600 023
RES ULTAT D'EXPLOITATION				(196 363)	(154 609)



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(196 363)	(154 609)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	86 721	118 542
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 098	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		95 819	118 542
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	21 259	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		21 259	
RESULTAT FINANCIER		74 559	118 542
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(121 804)	(36 067)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	150	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		150	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	6 201	51 429
	Sur opérations en capital	150	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 762	1 818
	Total des charges exceptionnelles	8 113	53 247
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(7 963)	(53 247)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		485 283	563 956
TOTAL DES CHARGES		615 050	653 271
RESULTAT DE L'EXERCICE		(129 767)	(89 315)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		95 819	118 542
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		21 259	



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 et suivants, relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 902 650** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **485 283** euros et un total **charges** de **615 050** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-129 767** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute des immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont intégrés au prix de revient des immobilisations financières.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour permettre la déduction fiscale sur 5 ans des frais d'acquisition sur les immobilisations financières.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée. A ce titre, les éléments suivants sont notamment retenus :

- Critères objectifs : Actif net, rentabilité, motifs d'appréciation sur lesquels reposait la transaction d'origine ;
- Critères prévisionnels : perspectives de rentabilité, de réalisation, de conjoncture économique ;
- Critères subjectifs : utilité de la participation pour la société mère

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés, suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'usage des biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

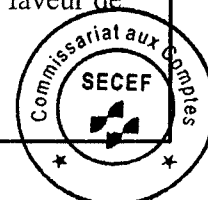
Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Autres informations

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, la société MB FINANCES 3D a consenti un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 40.000€ en faveur de l'EURL MB LOC.

Aucune reprise n'est intervenue au cours de l'exercice.



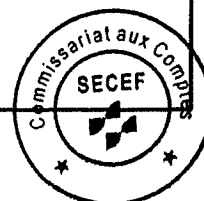
ANNEXE - Elément I

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Divers

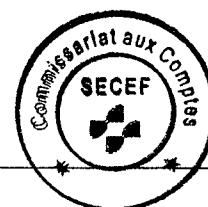
Le conflit russo-ukrainien qui a débuté le 24 février 2022 a des impacts sur l'environnement économique mondial et indirectement sur nos comptes au travers de nos filiales, même si nous ne sommes pas présents sur les marchés russe et ukrainien.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

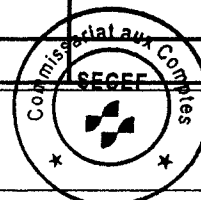
Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 463					1 463
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 463					1 463
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 136 389		1 208 000		150	2 344 239
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 136 389		1 208 000		150	2 344 239
TOTAL		1 137 852		1 208 000		150	2 345 702



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 324	138		1 463
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 324	138		1 463
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
CORPORELLES	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL		1 324	138		1 463

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

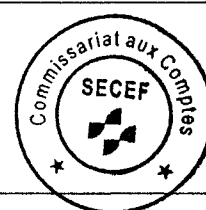


Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	7 329	1 762		9 091
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	7 329	1 762		9 091
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	7 329	1 762		9 091

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		1 762		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.				

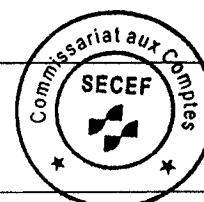


Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	471 833	471 833	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 286	20 286	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	708	708	
	Groupe et associés (2)	4 411	4 411	
	Débiteurs divers	60 151	60 151	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	557 388	557 388	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	145	145		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 948	11 948		
	Personnel et comptes rattachés	13 164	13 164		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 194	73 194		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	66 628	66 628		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	560	560		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 811 015	1 811 015		
	Autres dettes	293 022	293 022		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 269 675	2 269 675		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		67 801			



Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		317 921
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>FRAIS BANCAIRES A PAYER</i>	<i>145</i>	145
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISS.FACT.NON PARVEN.</i>	<i>11 086</i>	11 086
Dettes fiscales et sociales <i>ORGANISMES.SOC.AUTRES.CHARGES</i>	<i>13 669</i>	13 669
Autres dettes <i>CLIENTS.RRR.&.AVOIRS</i>	<i>293 022</i>	293 022

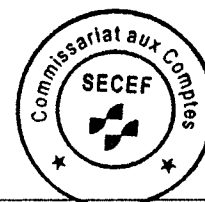


Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Etat exprimé en euros		31/12/2022		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
MB LUX MULTIBAT				20 000	111 676	100,00	20 000	20 000
MB LOC				145 000	204 077	100,00	145 000	145 000
MB PREFA				90 000	116 507	100,00	90 000	90 000
MULTIBAT				900 000	218 803	100,00	1 600 000	1 600 000
3D PATRIMONIAL				221 000	308 139	99,80	220 998	220 998
DILEK 57				163 000	132 920	99,48	162 150	162 150
2. Participations (10 à 50 %)								
2D INVEST				2 000	164 027	40,00	96 000	96 000
1. Filiales (Plus de 50 %)				Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
MB LUX MULTIBAT				(379)		6 107 648	25 443	86 721
MB LOC				3 422	138 138	1 117 616	1 232	
MB PREFA				349		482 415	156	
MULTIBAT				(1 184 782)	318 709	5 761 637	39 743	
3D PATRIMONIAL				249	708 016	192 000	87 139	
DILEK 57				390		(8 055)		
2. Participations (10 à 50 %)								
2D INVEST				(558 053)	301 527	58 100	16 402	
B. Renseignements globaux				Filiales non reprises en A			Participations non reprises en A	
				françaises	étrangères		françaises	étrangères
Capital				286 000				
Capitaux propres				284 168				
Quote part détenue en pourcentage				0,35				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				1 000				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				1 000				
Prêts et avances consentis								
Montant des cautions et avals								
Chiffre d'affaires								
Résultat du dernier exercice clos				(1 832)				
Dividendes encaissés								



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
138 138	
708 016	
301 527	
318 709	
1 466 390	
1 466 390	

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

CAUTION PRET MB LOC

CAUTION PRET SCI 3D PATRIMONIAL

Cautions prêts SCI 2D INVEST

Engagement Caution par signature MULTIBAT SG

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées



Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		6	



178781

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL

DOCUMENTS DESTINES AU GREFFE

Déposé au greffe du Tribunal de Commerce
sous le N° **23/2805**

Metz, le **28/07/23**.....

Le Greffier



D O C U M E N T S C O M P T A B L E S

- Exercice clos le 31/12/2022 -

○○
○

**MB FINANCES 3D
11, rue de la Châtaigne
57280 - HAUCONCOURT**



Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 11 rue de la Châtaigne		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 8 3 0 8 2 6 9 3 9 0 0 0 2 7		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le. 31122022						
		N-1 31122021						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 463	AC	1 463		138
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	2 344 239	CV	2 344 239		1 136 389
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	2 345 702	BK	1 463	2 344 239	1 136 527	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	192	BW	192		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	471 833	BY	471 833		400 373
		Autres créances (3)	BZ	85 555	CA	85 555		740 926
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	831	CG	831		31 750	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			26 183	
	TOTAL (III)	CJ	558 410	CK	558 410		1 199 232	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 904 112	IA	1 463	2 902 650	2 335 759	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :			Créances :		
Immobilisations :								

Désignation de l'entreprise SARL MB FINANCES 3D			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 101 000)	DA	1 101 000	1 101 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	(347 350)	(258 035)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(129 767)	(89 315)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	9 091	7 329
	TOTAL (I)	DL	632 974	760 979
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	145	627
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	1 811 015	1 136 867
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 948	8 702
	Dettes fiscales et sociales	DY	153 545	129 906
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	293 022	298 678
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	2 269 675	1 574 780	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 902 650	2 335 759	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 269 675	1 574 780
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	145	627	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	323 467	FH		FI	323 467	433 846	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	323 467	FK		FL	323 467	433 846	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	65 699	11 561	
	Autres produits (1) (11)					FQ	148	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	389 314	445 414
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	79 753	52 311	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 340	7 425	
	Salaires et traitements *					FY	343 801	385 566	
	Charges sociales (10)					FZ	155 635	154 424	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	138	293
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	10	5	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	585 677	600 023
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(196 363)	(154 609)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	86 721	118 542	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 098		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	95 819	118 542	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21 259		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	21 259		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	74 559	118 542	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(121 804)	(36 067)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL MB FINANCES 3D			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	150	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	150	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	6 201	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	150	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	1 762	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	8 113	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(7 963)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	485 283	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	615 050	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	(129 767)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	95 819
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	21 259
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	65 699
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Charges exceptionnelles			6 201	
Dotation aux amortissements dérogatoires			1 762		
VNCEA / PCEA			150	150	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL MB FINANCES 3D										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	1 463		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD			KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG			KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP			KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS			KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV			KW		KX		
		Matériel de transport *			KY			KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB			LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK			LL		LM		
	TOTAL III				LN			LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T	
Autres participations				8U	1 136 389		8V		8W	1 208 000		
Autres titres immobilisés				1P			1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U		1V			
TOTAL IV				LQ	1 136 389		LR		LS	1 208 000		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	1 137 852		ØH		ØJ	1 208 000	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN			CØ	1 463		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO			LV		LW		
CORPORELLES	Terrains				IP			LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR			MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS			MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT			MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU			MM		MN		
		Matériel de transport			IV			MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW			MS		MT		
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC			ND		NE		
	TOTAL III				IY			NG		NH		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU		M7	
Autres participations				IO	150		ØX	2 344 239	ØZ			
Autres titres immobilisés				I1			2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E		2F			
TOTAL IV				I3	150		NJ	2 344 239	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4	150		ØK	2 345 702	ØM		

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY	1 324	EL	138	EM		EN	1 463	
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK	1 324	RM	138	RN		RO	1 463	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	1 324	ØP	138	ØQ		ØR	1 463	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	7 329	TM	1 762	TN		TO	9 091
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	7 329	TS	1 762	TT		TU	9 091
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	7 329	UB	1 762	UC		UD	9 091
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ	1 762	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	471 833		471 833				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	20 286		20 286				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	708		708				
	Groupe et associés (2)			VC	4 411		4 411				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	60 151		60 151				
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	557 388	VU	557 388	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	145		145					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 948		11 948						
Personnel et comptes rattachés		8C	13 164		13 164						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	73 194		73 194						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	66 628		66 628					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	560		560					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 811 015		1 811 015						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	293 022		293 022						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 269 675	VZ	2 269 675						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	67 801	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122022				
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
	Régime d'imposition particulier et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WN				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WO		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	XR		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
TOTAL I						WR	87 138			
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS	129 767			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WU			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WV			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WH			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			WP		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						WW			
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						XB			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						I6			
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	WZ	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	XA
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	XZ
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				XY
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG
	Dt déd. exc (art. 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art. 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art. 39 decies C)		YC	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				
	Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI				XJ	139 184	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XN				XO	139 184	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						0				

2058A - Réintégrations diverses

au 31/12/2022

Libellé	Montant
QP Résultat SCI 3 PATRIMONIAL 2022	87 138
Totalisation	87 138

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2022

Libellé	Montant
Distribution résultat 2021 SCI 3D PATRIMONIAL	86 721
QP résultat SCI DILEK 57 2022	9 828
QP résultat SCCV DES COTEAUX 31.12.2022	6
Totalisation	96 555

Désignation de l'entreprise SARL MB FINANCES 3D		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	304 223	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	304 223	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	139 184	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	443 407	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		OC	(258 035)	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		OD	(89 315)		Dividendes		- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves		OE			Autres répartitions			ZE				
	TOTAL I		OF	(347 350)		Report à nouveau			ZG	(347 350)			
						TOTAL II			ZH	(347 350)			
(NB : Le total I doit nécessairement être égal au total II)													
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	19 329	13 566				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	60 424	38 745				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	79 753	52 311				
IMPTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 899	2 862				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	4 441	4 563				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	6 340	7 425				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	60 651	22 727				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	4 290	3 286				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *						OB	233 270					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1,42 %		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP								
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)												
DIVERS	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA								
	Plus-values à 15%				JK			Plus-values à 0%	JL				
REGIME DE GROUPE *	Plus-values à 19%				JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble				JD			Plus-values à 15%	JN				
	Plus-values à 19%				JP			Plus-values à 0%	JO				
	Imputations								JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale													
				JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	8 3 0 8 2 6 9 3 9 0 0 0 2 7		

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...	150			150	
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	150					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées

au 31/12/2022

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
15 PARTS SCI DE 02/11/2018	150				150	150	150					
Totalisation	150				150	150	150					

ou Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D			Néant ☒
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
	N - 9				
	TOTAL 2				
	B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values affectées aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.				
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL MB FINANCES 3D**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 ME (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL MB FINANCES 3D		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	6	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	323 467	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	58 179	
TOTAL 1	OX	381 646	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	148	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	148	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	27	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	79 726	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	10	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	79 763	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	302 031
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	302 031
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	381 646	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	6	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	8 193 779	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 83082693900027

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL MB FINANCES 3D

ADRESSE (voie) 11 rue de la Châtaigne

CODE POSTAL 57280

VILLE HAUCONCOURT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 110 100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DILEK Prénom(s) Yusuf
 Nom marital % de détention 52,36 Nb de parts ou actions 57 650
 Naissance : Date 01021965 N° département 99 Commune ALABAL Pays TURQUIE
 Adresse : N° 30 Voie RUE FRANCOISE GIROUD
 Code postal 57280 Commune MAIZIERES LES METZ Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique DILEK Prénom(s) Guven
 Nom marital % de détention 47,64 Nb de parts ou actions 52 450
 Naissance : Date 13101988 N° département 57 Commune METZ Pays FRANCE
 Adresse : N° 9 Voie RUE MERE TERESA
 Code postal 57535 Commune MARANGE SILVANGE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 83082693900027

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL MB FINANCES 3D

ADRESSE (voie) 11 rue de la Châtaigne

CODE POSTAL 57280 VILLE HAUCONCOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

8

Forme juridique SCI Dénomination 2D INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 504051418

% de détention 40,00

Adresse : N° 30 Voie Rue Françoise Giroud

Code postal 57280 Commune MAIZIERES LES METZ Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 3D PATRIMONIAL

N° SIREN (si société établie en France) 832134704

% de détention 99,80

Adresse : N° 30 Voie Rue Françoise Giroud

Code postal 57280 Commune MAIZIERES LES METZ Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination MULTIBAT

N° SIREN (si société établie en France) 403797012

% de détention 100,00

Adresse : N° 11 Voie rue de la Châtaigne

Code postal 57280 Commune HAUCONCOURT Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique SCI Dénomination DILEK 57

N° SIREN (si société établie en France) 843818576

% de détention 98,69

Adresse : N° 30 Voie rue Françoise Giroud

Code postal 57280 Commune MAIZIERES LES METZ Pays FRANCE

Forme juridique SASU Dénomination MB PREFA

N° SIREN (si société établie en France) 848997565

% de détention 100,00

Adresse : N° 11 Voie rue de la Châtaigne

Code postal 57280 Commune HAUCONCOURT Pays FRANCE

Forme juridique EURL Dénomination MB LOC

N° SIREN (si société établie en France) 849223987

% de détention 100,00

Adresse : N° 11 Voie rue de la Châtaigne

Code postal 57280 Commune HAUCONCOURT Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination MB LUX MULTIBAT

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 100,00

Adresse : N° 51 Voie Op Zaemer

Code postal L4959 Commune BASCHARAGE Pays LUXEMBOURG

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE COMPTABLE LEGALE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 et suivants, relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 902 650** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **485 283** euros et un total **charges** de **615 050** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-129 767** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés, suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'usage des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Autres informations

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, la société MB FINANCES 3D a consenti un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 40.000€ en faveur de l'EURL MB LOC.

Aucune reprise n'est intervenue au cours de l'exercice.

Divers

Le conflit russo-ukrainien qui a débuté le 24 février 2022 a des impacts sur l'environnement économique mondial et indirectement sur nos comptes au travers de nos filiales, même si nous ne sommes pas présents sur les marchés russe et ukrainien.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 463					1 463
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 463					1 463
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 136 389		1 208 000		150	2 344 239
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 136 389		1 208 000		150	2 344 239
TOTAL		1 137 852		1 208 000		150	2 345 702

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 324	138		1 463
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 324	138		1 463
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL		1 324	138		1 463

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	7 329	1 762		9 091
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	7 329	1 762		9 091
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		7 329	1 762		9 091

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	1 762		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	471 833	471 833	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 286	20 286	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	708	708	
	Groupe et associés (2)	4 411	4 411	
	Débiteurs divers	60 151	60 151	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		557 388	557 388	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	145	145		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 948	11 948		
	Personnel et comptes rattachés	13 164	13 164		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 194	73 194		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	66 628	66 628		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	560	560		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 811 015	1 811 015		
	Autres dettes	293 022	293 022		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 269 675	2 269 675		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		67 801			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		317 921
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>FRAIS BANCAIRES A PAYER</i>	<i>145</i>	145
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISS.FACT.NON PARVEN.</i>	<i>11 086</i>	11 086
Dettes fiscales et sociales <i>ORGANISMES.SOC.AUTRES.CHARGES</i>	<i>13 669</i>	13 669
Autres dettes <i>CLIENTS.RRR.&.AVOIRS</i>	<i>293 022</i>	293 022

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
			Brute	Nette
20 000	111 676	100,00	20 000	20 000
145 000	204 077	100,00	145 000	145 000
90 000	116 507	100,00	90 000	90 000
900 000	218 803	100,00	1 600 000	1 600 000
221 000	308 139	99,80	220 998	220 998
163 000	132 920	99,48	162 150	162 150
2 000	164 027	40,00	96 000	96 000
Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
(379)		6 107 648	25 443	86 721
3 422	138 138	1 117 616	1 232	
349		482 415	156	
(1 184 782)	318 709	5 761 637	39 743	
249	708 016	192 000	87 139	
390			(8 055)	
(558 053)	301 527	58 100	16 402	
Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
françaises	étrangères	françaises	étrangères	
286 000				
284 168				
0,35				
1 000				
1 000				
(1 832)				

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
CAUTION PRET MB LOC	138 138	
CAUTION PRET SCI 3D PATRIMONIAL	708 016	
Cautions prêts SCI 2D INVEST	301 527	
Engagement Cautions par signature MULTIBAT SG	318 709	
	1 466 390	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	1 466 390	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		6	

MB FINANCES 3D
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 101 000 Euros

Siège social :
11, rue de la Châtaigne
57280 - HAUCONCOURT

R.C.S. : 830 826 939 METZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 129 767,11 Euros de la manière suivante :

<u>Perte de l'exercice :</u>	129 767,11 Euros
Au compte « Report à nouveau »	129 767,11 Euros

<u>Total égal à la perte de l'exercice :</u>	129 767,11 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

